



pellenc s.a.

Route de Cavaillon
B.P. 47
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tel : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Rasion Basic



CONTENU :

- Tondeuse Rasion Basic
- Bac de ramassage
- Goupilles de sécurité (4)

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



59_123919_C - 01/2017

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	4
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL</i>	5
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE</i>	6
SIGNAUX DE SÉCURITÉ	7
<i>ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ</i>	7
<i>SIGNAUX DE SÉCURITÉ</i>	7
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	8
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</i>	9
PRÉPARATION DE L'OUTIL	10
<i>DÉPLIAGE DE L'OUTIL</i>	10
<i>INSTALLATION DU BAC DE RAMASSAGE</i>	11
<i>INSTALLATION DE LA BATTERIE</i>	11
<i>BRANCHEMENT DE LA BATTERIE</i>	12
<i>ANTIDÉMARRAGE</i>	12
RÉGLAGES PRÉLIMINAIRES DE L'OUTIL	13
<i>MISE SOUS TENSION DE LA BATTERIE</i>	13
<i>VITESSE D'AVANCEMENT DE LA TONDEUSE</i>	13
<i>RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE</i>	13
<i>DÉMARRAGE DU MOTEUR</i>	14
<i>VITESSE DE ROTATION DES LAMES : TONDEUSE SANS OPTION ICC</i>	14
<i>VITESSE DE ROTATION DES LAMES : TONDEUSE AVEC OPTION ICC</i>	16
<i>ARRÊT DU MOTEUR</i>	18
<i>BLOQUER / DÉBLOQUER LES ROUES AVANT</i>	18
<i>FREIN DE PARKING</i>	19
CONSEILS D'UTILISATION	20
<i>MÉTHODE DE TONTE</i>	20
<i>HAUTEUR DE COUPE</i>	20
<i>PENTES</i>	21
<i>SOLS HUMIDES</i>	21
<i>TONTE AVEC RAMASSAGE</i>	22
<i>TONTE SANS RAMASSAGE</i>	22
<i>DÉCHETS DE TONTE</i>	22
ENTRETIEN	24
<i>PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN</i>	24
<i>CONSEILS UTILES POUR UN ENTRETIEN SANS DANGER</i>	25
<i>CARTER</i>	25
<i>ROUES</i>	25
<i>BAC DE RAMASSAGE</i>	26
<i>LAMES DE COUPE</i>	26
<i>CHANGEMENT DE PIÈCES</i>	26
TRANSPORT/STOCKAGE	27
<i>TRANSPORT</i>	27
<i>STOCKAGE</i>	27
<i>STOCKAGE HORS SAISON</i>	27
ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	28
DÉPANNAGE ET PROTECTION DE L'OUTIL	29
GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.»	31
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	33

INTRODUCTION

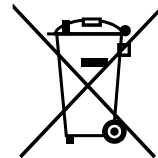
Cher client,

Nous vous remercions de l'achat de la tondeuse à gazon *Rasion Basic*. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant : la tondeuse à gazon *Rasion Basic*


Il est **IMPÉRATIF** que vous preniez connaissance de **LA TOTALITÉ** de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.

Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- La tondeuse à gazon *Rasion Basic* est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement au nettoyage des espaces verts (herbe, herbes denses, herbes ligneuses et ronces).
- La société PELLENC S.A. décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC S.A. décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT À RESPECTER EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ LORS DE L'UTILISATION DES TONDEUSES À GAZON À MOTEUR ÉLECTRIQUE.

Formation

- a. Lire attentivement les instructions. Être familier avec les commandes et l'utilisation correcte du matériel.
- b. Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes non familières avec ces instructions d'utiliser la machine. Des réglementations nationales peuvent limiter l'âge de l'opérateur.
- c. Ne jamais faire fonctionner la machine pendant que des tierces personnes, en particulier des enfants, ou des animaux, se tiennent à proximité.
- d. Garder à l'esprit que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents qu'il peut provoquer ou des dangers qu'il fait encourir à d'autres personnes ou à leurs biens.

Préparation

- a. Pendant le fonctionnement de la machine, toujours porter des chaussures résistantes et un pantalon long. Ne pas conduire la machine pieds nus ou en sandales. Éviter de porter des vêtements amples ou qui comportent des cordons libres, ou une cravate.
- b. Inspecter entièrement la zone sur laquelle la machine va être utilisée et retirer tous les objets pouvant être projetés par celle-ci.
- c. Avant utilisation, toujours inspecter visuellement la machine pour détecter si l'organe de coupe, les boulons et l'assemblage de ce dernier ne sont pas usés ou endommagés. Remplacer les jeux de composants usés ou endommagés, afin de conserver un bon équilibre. Remplacer les étiquettes endommagées ou illisibles.
- d. Avant utilisation, vérifier le câble d'alimentation pour détecter des indices de dommages ou de vieillissement. Si le câble vient à être endommagé en utilisation, déconnecter-le immédiatement de la batterie. **NE PAS TOUCHER AU CÂBLE AVANT D'AVOIR ÉTEINT LA BATTERIE.** Ne pas utiliser la machine si le câble est endommagé ou usé.

Fonctionnement

- a. Ne faire fonctionner la machine qu'à la lumière du jour ou sous une bonne lumière artificielle. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
- b. Éviter de faire fonctionner la machine sur de l'herbe mouillée. Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
- c. Être toujours sûr de ses pas sur les pentes.
- d. Marcher, ne jamais courir.
- e. Tondre transversalement sur les pentes, mais jamais en montant ou en descendant.
- f. Faire très attention en changeant de direction sur les pentes.
- g. Ne pas tondre les pentes excessivement accentuées.
- h. Utiliser la machine avec beaucoup de précautions en marche arrière ou en la ramenant vers soi.
- i. Arrêter le ou les organes de coupe si la machine doit être basculée pour être transportée à travers des zones non herbeuses et lorsqu'elle doit être transportée à, ou ramenée de, l'endroit où elle doit être utilisée.
- j. Ne jamais utiliser la machine avec des protecteurs défectueux ou sans dispositifs de sécurité en place, par exemple des déflecteurs et/ou des bacs de ramassage.
- k. Mettre le moteur en route avec précautions en suivant les instructions et avec les pieds bien éloignés de l'organe ou des organes de coupe.
- l. Ne pas incliner la machine lors de la mise en route du moteur, sauf si celle-ci doit être inclinée pour le démarrage. Dans ce cas, ne pas l'incliner plus qu'il n'est absolument nécessaire et n'incliner que la partie éloignée de l'opérateur.
- m. Ne pas démarrer la machine lorsque l'opérateur se trouve en face de l'ouverture d'éjection.
- n. Ne pas mettre les mains ou les pieds près ou sous les parties rotatives. Ne jamais laisser l'ouverture d'éjection s'obstruer.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

- o. Ne pas transporter la machine alors que la source d'alimentation est appliquée.
- p. Arrêter la machine et éteindre la batterie et retirer le connecteur de la batterie. S'assurer que toutes les pièces mobiles se sont complètement arrêtées.
- q. Arrêter la machine, et retirer le dispositif de mise hors fonction. S'assurer que toutes les pièces mobiles se sont complètement arrêtées
 - avant d'abandonner la machine,
 - avant de nettoyer les bourrages ou de déboucher la goulotte,
 - avant de contrôler, nettoyer ou réparer la machine,
 - après avoir heurté un objet étranger. Inspecter la machine afin de détecter tout dommage et effectuer les réparations avant de la redémarrer et de l'utiliser.si la machine commence à vibrer anormalement (contrôler immédiatement),
 - inspecter la machine pour vérifier si elle est endommagée,
 - réparer ou remplacer toute pièce endommagée,
 - vérifier si des pièces ne sont pas desserrées et éventuellement les resserrer.

Maintenance et stockage

- a. Maintenir tous les écrous, les boulons et les vis serrés afin d'être certain que le matériel est en bonne condition de fonctionnement.
- b. Vérifier fréquemment l'état d'usure ou de détérioration du bac de ramassage.
- c. Remplacer les éléments usés ou endommagés afin que la machine reste sûre.
- d. Sur les machines multilames, prendre des précautions, car la rotation d'un organe de coupe peut entraîner la rotation de tous les autres.
- e. Veiller, lors du réglage de la machine, à éviter de se coincer les doigts entre les lames en mouvement et les pièces fixes de celle-ci.
- f. Laisser toujours la machine refroidir avant de l'entreposer.
- g. Lors de l'entretien courant de l'organe de coupe, faire attention, même si la source d'alimentation est coupée, que celui-ci peut être encore en mouvement.
- h. Remplacer les éléments usés ou endommagés afin que la machine reste sûre. Utiliser uniquement des pièces de rechange et des accessoires d'origine.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE



Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

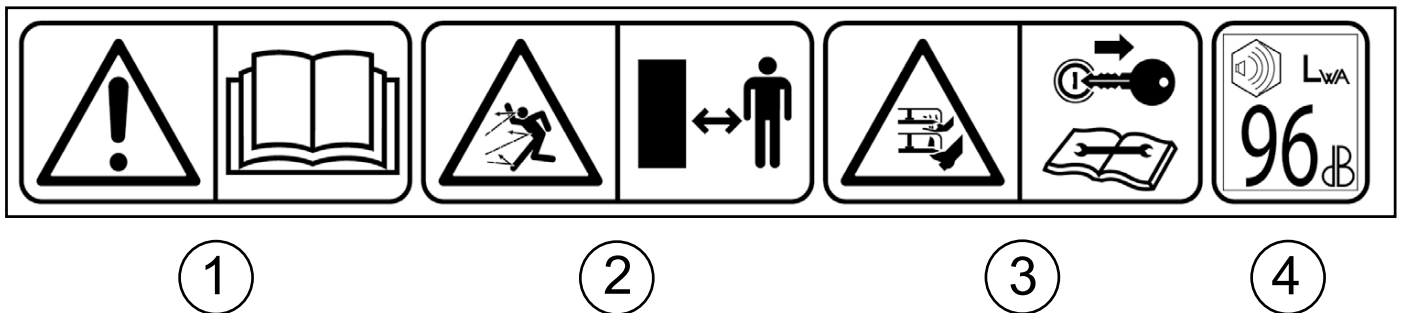


	Équipement de protection	Port
1	Gants résistants	Recommandé
2	Chaussures de sécurité	Recommandé
3	Dispositif antibruit	Recommandé
4	Lunettes de protection	Recommandé
5	Veste ou manchettes	Recommandé
6	Pantalon de travail	Recommandé

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

Votre tondeuse doit être utilisée avec prudence.

Dans ce but, des pictogrammes destinés à vous rappeler les principales précautions d'utilisation ont été placés sur le volet d'éjection de la machine. Leur signification est donnée ci-dessous.



1- Lire le manuel utilisateur

Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.

2- Risque de blessures

Faites attention à ce que les personnes se trouvant à proximité ne soient pas blessées par des projections provenant de la machine.

Gardez une distance de sécurité d'au moins 15 mètres entre la machine et les personnes se trouvant à proximité.

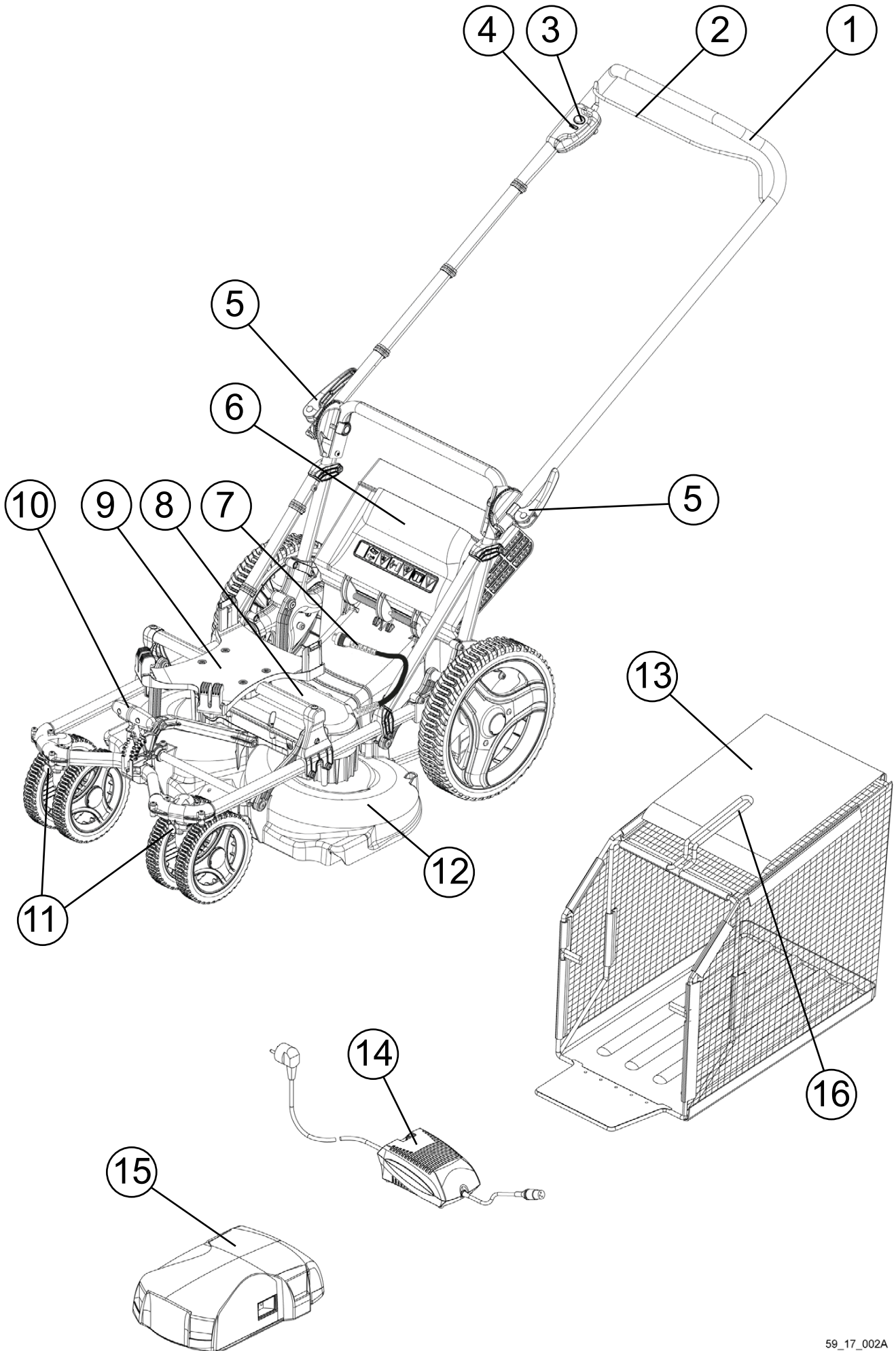
3- Attention - lames de coupe tranchantes !

Eloigner vos pieds et vos mains des lames et de la zone de coupe.

Retirer le dispositif de sécurité avant d'effectuer les travaux d'entretien et avant de la laisser sans surveillance, qu'elle qu'en soit la durée.

4- Niveau de bruit

Puissance acoustique 96 dB



DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- | | |
|---|--|
| 1– Guidon | 10– Poignée de réglage hauteur |
| 2– Tringle Marche/Arrêt des lames | 11– Pion de verrouillage roue avant |
| 3– Bouton de mise en route / Sélecteur de vitesse | 12– Carter de coupe |
| 4– Voyant de mise sous tension et indicateur de vitesse | 13– Bac de ramassage |
| 5– Leviers de réglage guidon | 14– Chargeur batterie CB50xx (non fourni) |
| 6– Volet d'éjection | 15– Batterie Pellenc ULIB 1100 (non fournie) |
| 7– Cordon alimentation batterie | 16– Poignée bac de ramassage |
| 8– Couvercle carter de coupe | |
| 9– Support batterie | |

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	RASION BASIC
Dimensions pliée (L x l x H)	885 x 620 x 601 mm
Dimensions dépliée (L x l x H)	1532 x 620 x 1084 mm
Poids à vide (sans batterie/sans bac)	25 kg
Largeur de coupe	60 cm
Hauteur de coupe	25/35/45/55/65/75 mm
Capacité du bac de ramassage	70 L
Poids du bac de ramassage à vide	3 kg
Carter de coupe	Aluminium
Puissance	1100 Watts
Vitesse de rotation des lames de coupe sans option ICC	3000/3666/4333/5000 tr/min
Vitesse de rotation des lames de coupe avec option ICC : mode manuel	3000/4000/5000 tr/min
Vitesse de rotation des lames de coupe avec option ICC mode auto	2000 à 5000 tr/min
Étanchéité	IP54
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pA} = 84 \text{ dB(A)}$	$K = 1.5 \text{ dB}$
--	-----------------------------	----------------------

Valeurs déterminées selon les normes de mesurage acoustique EN60335-2-77.

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
$L_{WA_{m}}$	94	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
$L_{WA_{g}}$	96	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

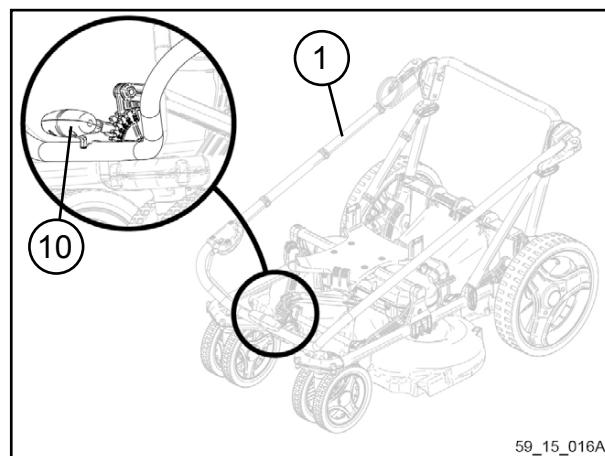
Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/UE.

Valeur d'émission de vibration suivant EN60335-2-77	$ahW = 1.1 \text{ m/s}^2$ et $K = 1.5 \text{ m/s}$
--	--

PRÉPARATION DE L'OUTIL

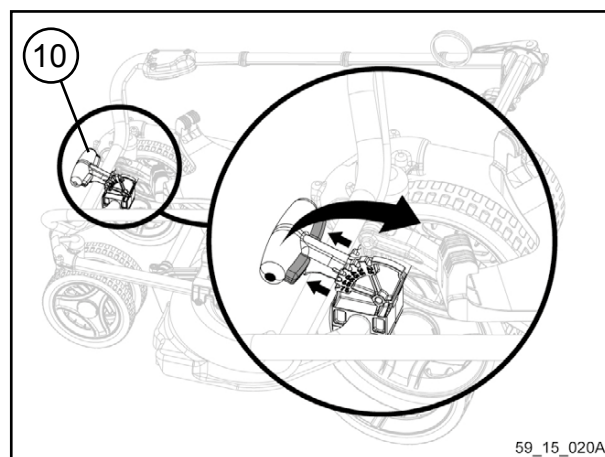
Votre tondeuse est actuellement configurée en mode transport. Le guidon (1) est replié vers l'avant et il est maintenu bloqué par la poignée de réglage de hauteur de coupe (10).

Pour commencer à utiliser votre tondeuse, suivez les étapes de mise en route décrites ci-dessous.

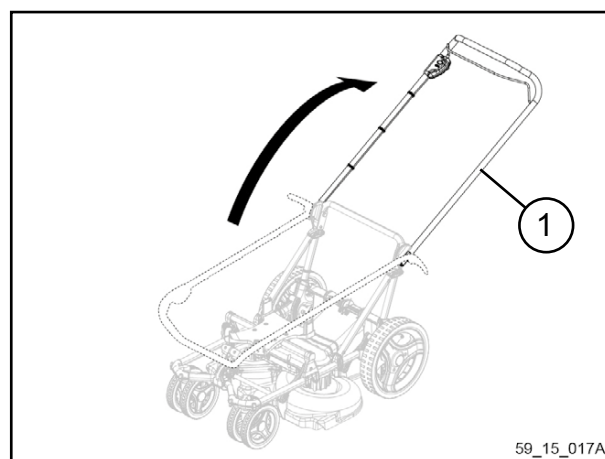


DÉPLIAGE DE L'OUTIL

- D'une main, maintenir fermement la poignée de réglage de hauteur de coupe (10) tout en appuyant simultanément sur les 2 boutons pour la libérer de sa position.
- Maintenir les boutons enfoncés et tirer la poignée vers l'arrière.
- De l'autre main, libérer le guidon (1) et repositionner la poignée dans le cran sur laquelle elle était enclenchée.
- Relâcher les boutons et s'assurer que la poignée soit correctement bloquée.



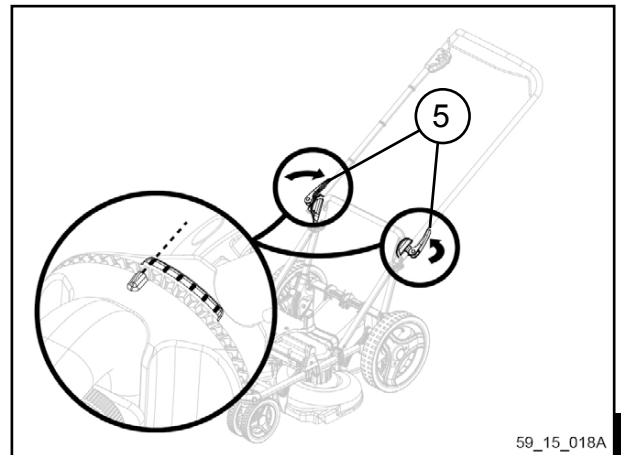
- Basculer le guidon (1) vers l'arrière et l'incliner dans une des six positions représentées sur les noix de serrage.



Pour pouvoir facilement manipuler votre tondeuse, choisissez une position de travail confortable et agréable, adaptée à votre morphologie.

PRÉPARATION DE L'OUTIL

- Verrouiller les 2 leviers de réglage (5) pour bloquer le guidon dans la position choisie.
- Ajuster le serrage avec la molette

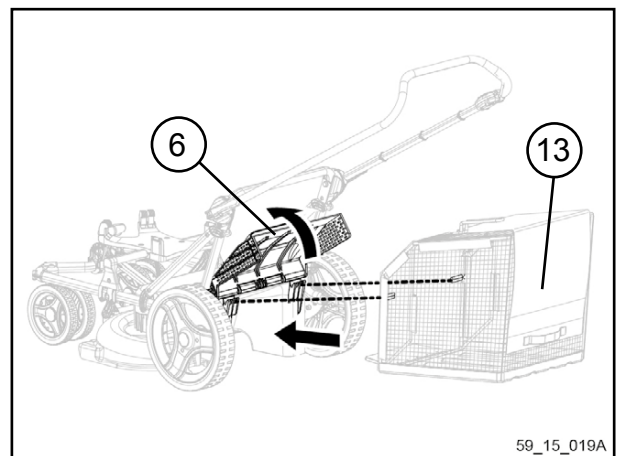


INSTALLATION DU BAC DE RAMASSAGE



La tondeuse fonctionne comme un aspirateur qui projette l'herbe coupée dans le bac de ramassage. Veillez à toujours vider le bac avant qu'il ne soit plein afin de ne pas diminuer ses performances. Surchargé, le sac pourrait se détériorer. Avant d'accrocher le bac de ramassage à la tondeuse, toujours vérifier qu'il ne soit ni troué, déchiré ou détérioré.

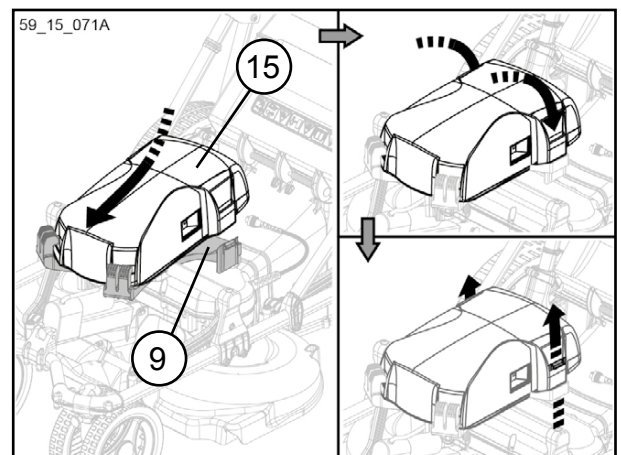
- Relever le volet d'éjection (6) et glisser le bac de ramassage (13) dans les encoches situées à l'arrière de la tondeuse.



Toujours vérifier que le bac de ramassage soit correctement accroché à la tondeuse avant de commencer à tondre.

INSTALLATION DE LA BATTERIE

- Vérifier l'autonomie de la batterie (15) avant utilisation. Le cas échéant, recharger la batterie à l'aide du chargeur (14) fourni avec la batterie.
- Glisser la batterie (15) par l'avant jusqu'aux crochets supérieurs du support batterie (9).
- Relâcher l'arrière de la batterie pour la positionner horizontalement sur le support.
- Pousser les crochets inférieurs du support jusqu'à ce qu'ils se clipsent sur la batterie.
- Vérifier que la batterie soit complètement bloquée sur le support.

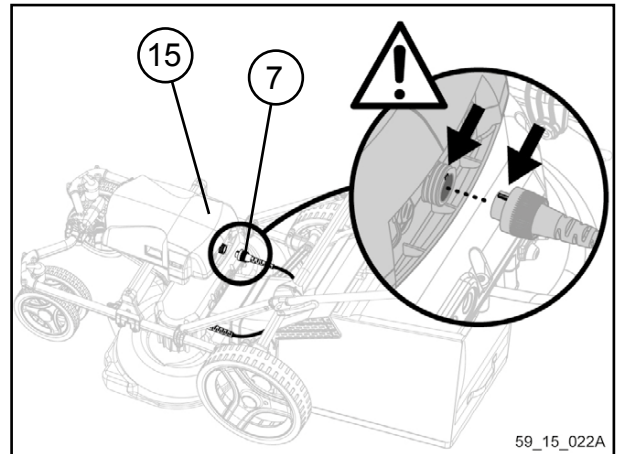


ATTENTION : Seules les batteries avec un connecteur rouge peuvent être utilisées avec la tondeuse.

PRÉPARATION DE L'OUTIL

BRANCHEMENT DE LA BATTERIE

- Vérifier que l'interrupteur de la batterie soit éteint (position '0').
- Connecter le câble d'alimentation (7) sur la batterie (15) en prenant soin d'aligner les détrompeurs ensemble.



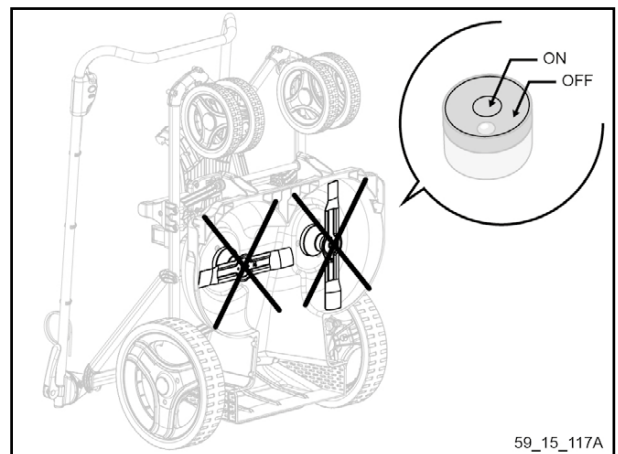
Afin de prolonger la durée de vie du connecteur, il est conseillé de le protéger lorsqu'il est à l'état débranché. Eviter donc de le mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de lui faire subir des chocs importants (chutes).

ANTIDÉMARRAGE



Cette tondeuse à gazon est équipée d'un inclinomètre qui empêche la mise en route du moteur lorsque la tondeuse est fortement inclinée ou retournée.

- Pour votre sécurité, il est impossible de mettre en route les couteaux lorsqu'elle se trouve à la verticale :
 - pour le nettoyage
 - pour le débouillage
 - pour le changement de pièces d'usures



ATTENTION : Si vous travaillez sur un terrain à forte pente, il se peut que l'inclinaison de la tondeuse soit trop importante et que le moteur ne démarre pas. Cela n'est donc pas dû à un mauvais fonctionnement de la tondeuse mais au déclenchement du dispositif de sécurité. Positionnez la tondeuse sur un sol plat (pente < 20°) pour débloquer l'antidémarrage.

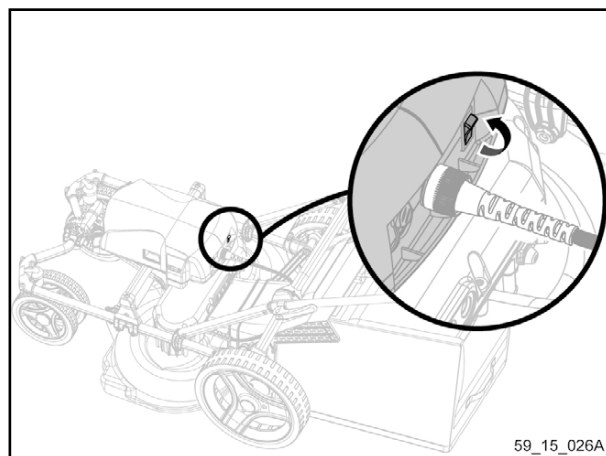
RÉGLAGES PRÉLIMINAIRES DE L'OUTIL

Félicitation, votre outil est maintenant prêt à l'emploi !

Il ne vous reste plus qu'à allumer la batterie et procéder aux quelques réglages préliminaires (s'ils n'ont déjà été faits) pour commencer à tondre.

MISE SOUS TENSION DE LA BATTERIE

- Allumer la batterie en appuyant sur le bouton
 - '0' Batterie éteinte
 - 'I' Batterie allumée



VITESSE D'AVANCEMENT DE LA TONDEUSE

Cette tondeuse est une tondeuse poussée motorisée. Le moteur sert à l'entraînement des lames de coupe alors que le conducteur pousse la tondeuse pour la diriger.

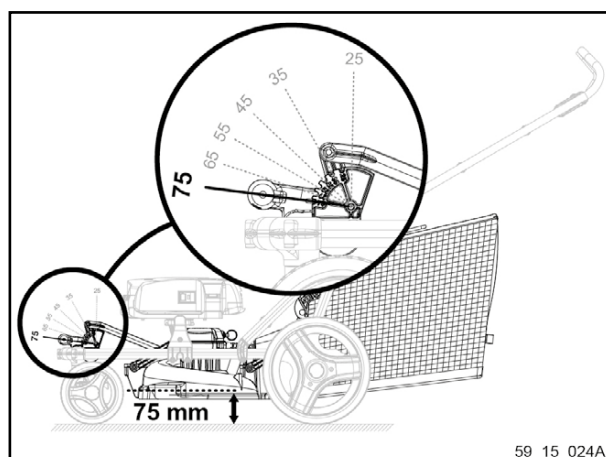


Lors de la tonte du gazon, ne jamais courir mais marcher normalement !

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE

Le réglage de la hauteur de coupe se fait par l'intermédiaire de la poignée (10) qui permet de sélectionner jusqu'à 6 hauteurs de coupe différentes, allant de 75 mm pour la hauteur de tonte la plus haute jusqu'à 25mm pour la plus basse.

- Maintenir fermement la poignée de réglage de hauteur de coupe (10) tout en appuyant simultanément sur les 2 boutons pour la libérer de sa position.
- Maintenir les boutons enfoncés et basculer la poignée dans une des 6 positions disponibles, allant de 75 mm pour la hauteur de tonte la plus haute jusqu'à 25mm pour la plus basse.

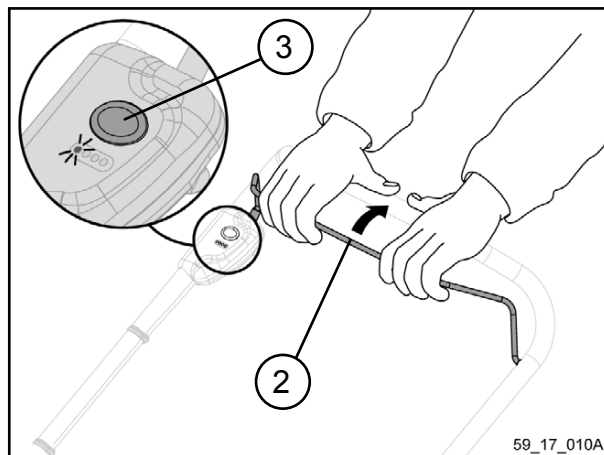


Si vous ne savez pas qu'elle hauteur de coupe choisir, commencez à tondre avec la hauteur de coupe la plus haute. Examinez le résultat obtenu sur une petite surface puis, si nécessaire, réglez à nouveau la hauteur de coupe

PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

DÉMARRAGE DU MOTEUR

- D'une main, appuyer sur le bouton de mise en route (3) et le maintenir enfoncé.
- De l'autre main, tirer la tringle (2).
- Relâcher le bouton de mise en route (3). Le moteur se met en route.



Vous pouvez maintenant commencer à tondre, pour cela, tenez fermement la tringle (2) et poussez la tondeuse pour la diriger.



Pour les déplacements avec la tondeuse, préférer la hauteur maxi afin de préserver le carter et les lames de coupe des chocs.

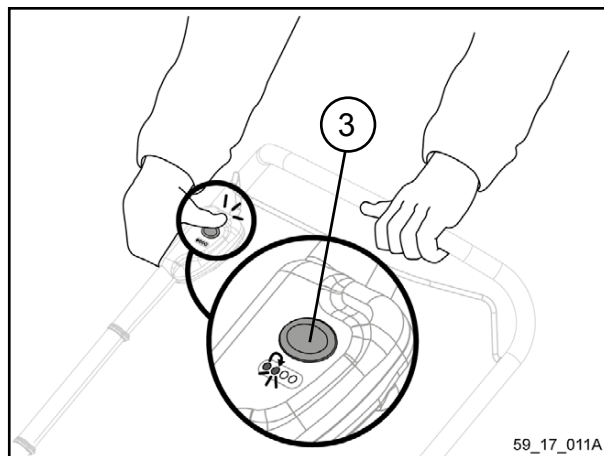


ATTENTION : Pour votre sécurité, maintenez à tout moment les quatre roues au sol. Ne pas courir en poussant la tondeuse. Redoubler de prudence lors de la tonte sur terrains accidentés et irréguliers et lorsque le bac est presque plein.

VITESSE DE ROTATION DES LAMES : TONDEUSE SANS OPTION ICC

Les quatre voyants situés sur la poignée permettent de connaître la vitesse de rotation des lames : 1, 2, 3 ou 4. La vitesse de rotation des lames peut être modifiée à tout moment, avant ou après avoir démarré le moteur de la tondeuse.

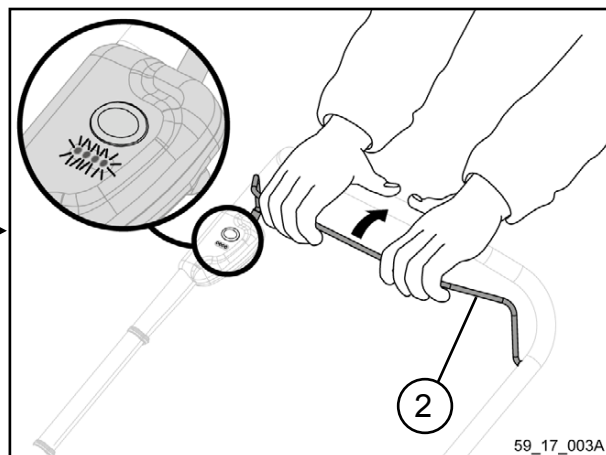
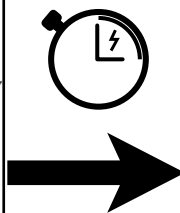
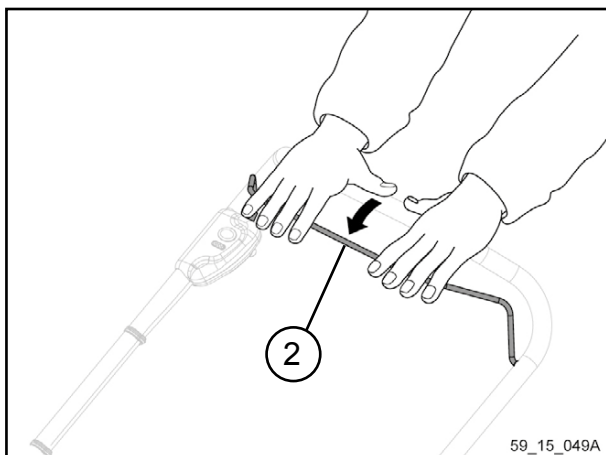
- Effectuer plusieurs appuis successifs sur le bouton de mise en route (3) pour passer de la vitesse 1 à la vitesse 4.



PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

a. Fonction Boost :

- Relâcher et actionner la tringle (2) dans un laps de temps très court.



En mode Boost la tondeuse accélère à sa vitesse maxi (5000 tr/min) pendant 2,5 secondes et revient à sa vitesse programmée.

Pendant le temps où la vitesse est maximale, les 4 leds sont allumées.

La fonction Boost peut s'actionner à tout moment. Elle est utile lorsque vous rencontrez occasionnellement des irrégularités de tonte (herbes hautes, denses...) afin de ne pas revenir sur le réglage initial de la tondeuse.

b. Niveau de bruit :



Augmenter la vitesse de coupe (pour les terrains difficiles) accentue le bruit généré par la tondeuse et diminue l'autonomie de la batterie.

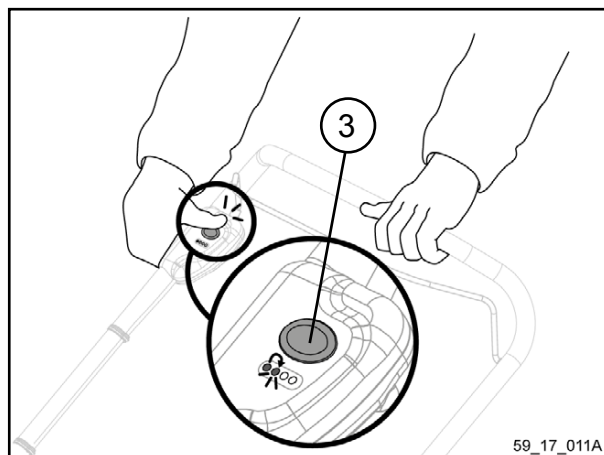
Lorsque la vitesse 4 est atteinte, un nouvel appui sur le bouton de mise en route bascule la rotation des lames à la vitesse 1.

 v1 3000 rpm		90dB	
 v2 3666 rpm			
 v3 4333 rpm			
 v4 5000 rpm		96dB	

59_15_029A

Les quatre voyants situés sur la poignée permettent de connaître la vitesse de rotation des lames : 1, 2, 3 ou 4. La vitesse de rotation des lames peut être modifiée à tout moment, avant ou après avoir démarré le moteur de la tondeuse.

- Effectuer plusieurs appuis successifs sur le bouton de mise en route (3) pour passer de la vitesse automatique à la vitesse 1 (3000 tr/min), puis à la vitesse 2 (4000 tr/min) et enfin à la vitesse 3 (5000 tr/min).



a. Vitesse de rotation automatique :

Le capteur de densité (11) situé à l'avant de la tondeuse permet de réguler automatiquement la vitesse de rotation des lames de coupe qui varie entre 2000 et 5000 rpm en fonction de la densité et de la hauteur d'herbe.

Pour que la tondeuse adapte automatiquement la vitesse de rotation des lames de coupe, vous devez configurer la tondeuse sur le mode automatique, soit une seule LED clignotante

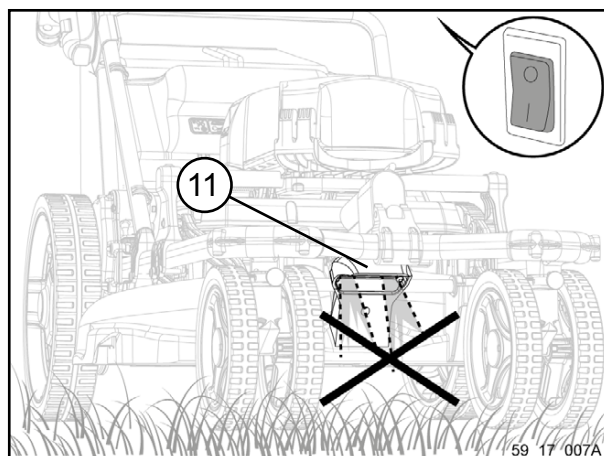
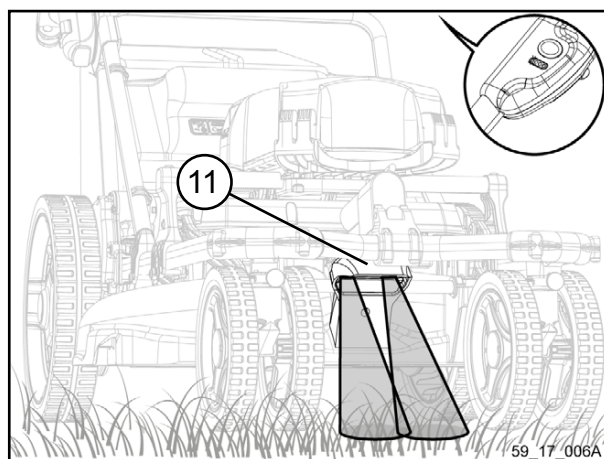
Lorsque le capteur optique est obstrué par de la saleté, l'analyse de la densité et de la hauteur d'herbe à couper n'est plus possible. La tondeuse arrête alors la rotation des lames de coupe.

Un nettoyage du capteur optique (11) est donc nécessaire pour que la tondeuse continue à réguler automatiquement la rotation des lames de coupe.

Eteignez la batterie.

**Toujours nettoyer le capteur optique avec de l'eau et un chiffon humide puis rallumer la batterie.
Ne jamais utiliser de solvant !**

Si vous souhaitez malgré tout continuer à travailler, basculer en mode manuel, sélectionner au choix une des 3 vitesses de rotation et nettoyer le capteur plus tard.



b. Vitesse de rotation manuelle :

Vous pouvez également gérer manuellement la vitesse de rotation des lames de coupe en configurant la tondeuse sur l'une des 3 valeurs possibles.

Plus l'herbe sera dense et haute, plus la vitesse de rotation des lames devra être rapide.

PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

c. Sélection du type de vitesse de rotation :

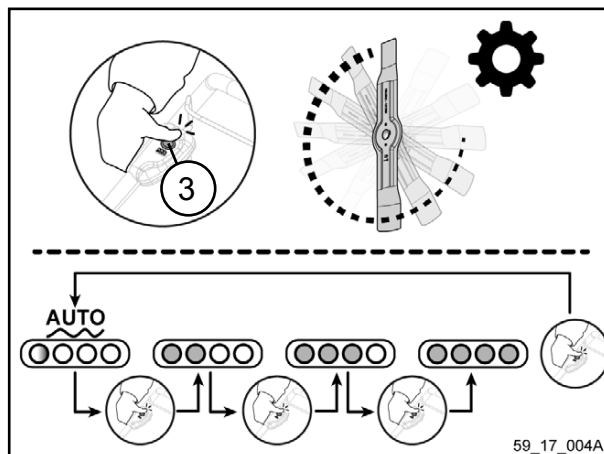
- Appuyer sur le bouton (3) pour sélectionner le type de vitesse de rotation des lames :

1 led clignotante : vitesse auto-régulée : 2000 à 5000 tr/min

2 led fixes : vitesse manuelle 1 : 3000 tr/min

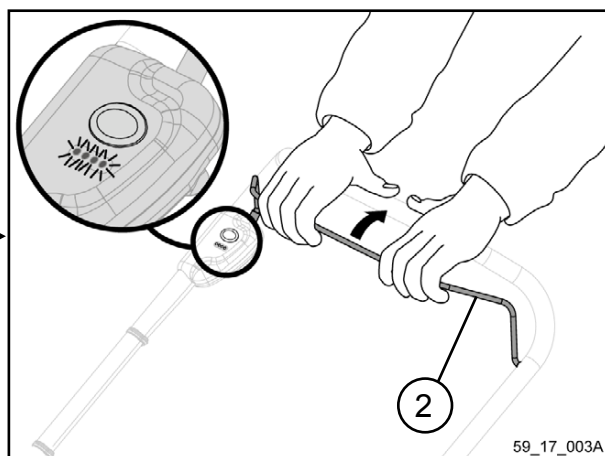
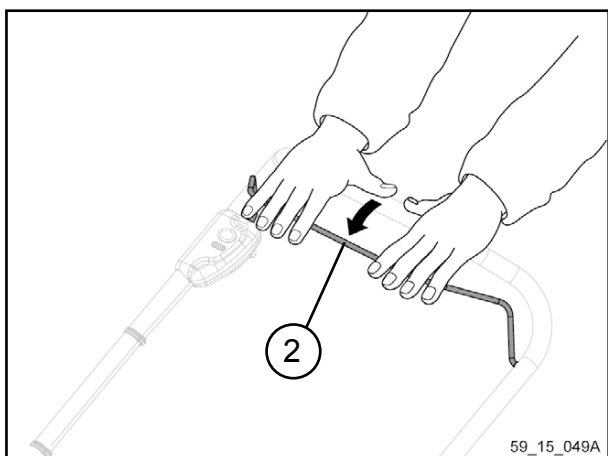
3 led fixes : vitesse manuelle 2 : 4000 tr/min

4 led fixes : vitesse manuelle 3 : 5000 tr/min



d. Fonction Boost :

- Relâcher et actionner la tringle (2) dans un laps de temps très court.



En mode Boost la tondeuse accélère à sa vitesse maxi (5000 tr/min) pendant 2,5 secondes et revient à sa vitesse programmée.

Pendant le temps où la vitesse est maximale, les 4 leds sont allumées.

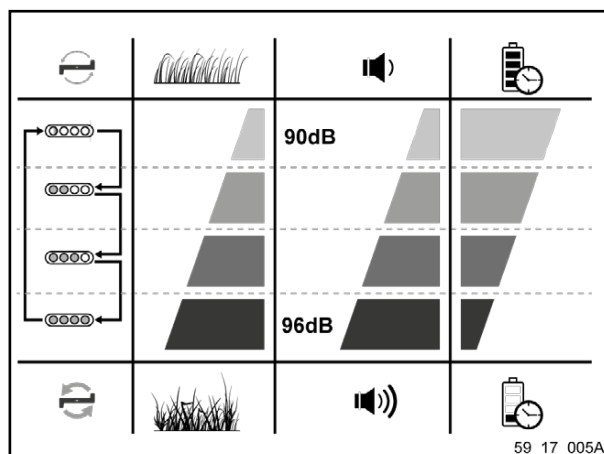
La fonction Boost peut s'actionner à tout moment que se soit en mode automatique ou manuel. Elle est utile lorsque vous rencontrez occasionnellement des irrégularités de tonte (herbes hautes, denses...) afin de ne pas revenir sur le réglage initial de la tondeuse.

e. Niveau de bruit :

Le bruit généré par la tondeuse et l'autonomie de la batterie sont directement fonction de la vitesse de rotation des lames de coupe :

Plus la vitesse de rotation des lames de coupe est rapide, plus le bruit généré par la tondeuse augmente et plus l'autonomie de la batterie est réduite.

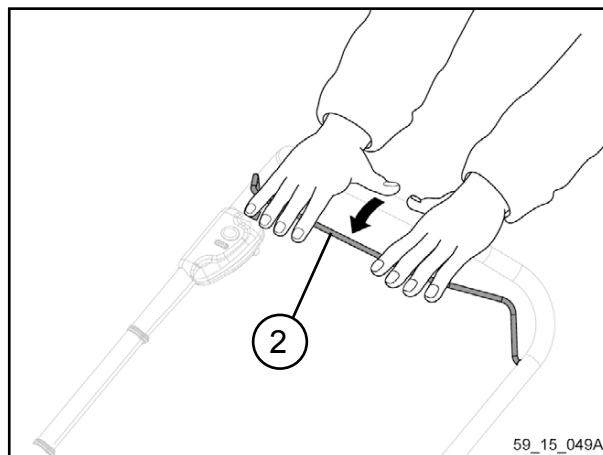
Lorsque le mode **AUTO** est activé, le bruit généré varie en même temps que la vitesse de rotation des lames augmente.



PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

ARRÊT DU MOTEUR

- Relâcher la tringle (2) pour arrêter la tondeuse.



ATTENTION : Dès que la tondeuse n'est plus utilisée ou dès que vous vous en éloignez pour un long moment, n'oubliez pas :

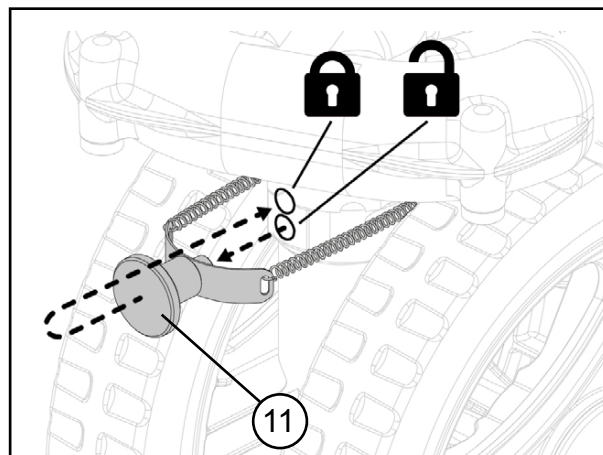
- d'éteindre la batterie en basculant le bouton sur la position '0'
- de débrancher la batterie et de la retirer de son support

BLOQUER / DÉBLOQUER LES ROUES AVANT

Les roues folles à l'avant de la tondeuse sont très pratiques pour se déplacer dans n'importe quelle direction sans effort. Il est cependant possible de les bloquer si vous souhaitez tondre exclusivement de manière rectiligne. Tondre avec les roues avant bloquées implique que les changements de direction en bout de rang seront plus difficiles puisque vous serez obligé de relever la tondeuse pour la faire pivoter.

Bloquer / débloquer les roues folles

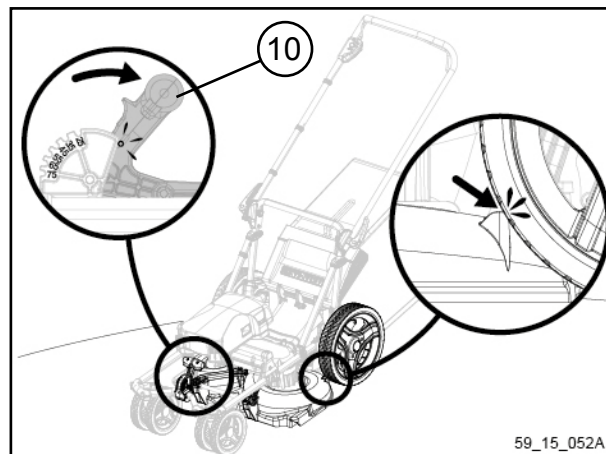
- Pour chacune des deux roues droite et gauche, tirer sans forcer sur le pion de verrouillage (11) et le positionner sur le cran désiré :
 - En haut pour empêcher les roues avant de pivoter sur elles-mêmes et contraindre la tondeuse à avancer strictement de manière rectiligne.
 - En bas pour permettre aux roues avant de pivoter sur elles-mêmes et autoriser la tondeuse à se déplacer dans n'importe quelle direction sans effort.



FREIN DE PARKING

Lorsque la tondeuse se trouve à l'arrêt et que les lames de coupe ne tournent pas, activer le frein de parking permet de sécuriser la tondeuse sur un terrain en pente ou en devers. Dans cette position, le carter de coupe vient se mettre en contact avec les roues arrière qui sont alors freinées. La tondeuse ne peut donc ni avancer, ni reculer ni être poussée.

- Maintenir fermement la poignée de réglage de hauteur de coupe (10) tout en appuyant simultanément sur les 2 boutons pour la libérer de sa position.
- Maintenir les boutons enfoncés et basculer la poignée avant la position 25.

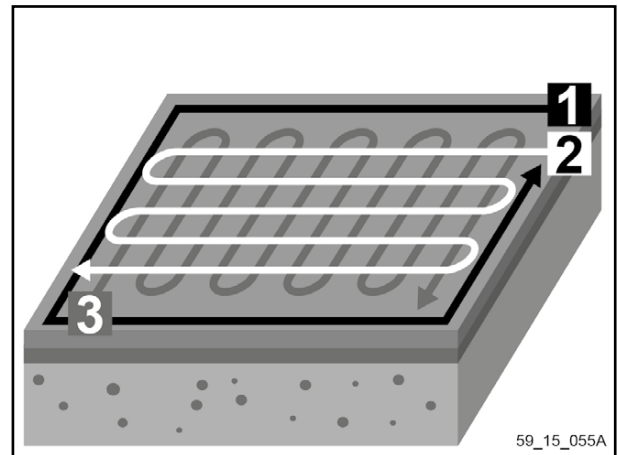


CONSEILS D'UTILISATION

Pour tondre la pelouse, il faut suivre une certaine méthode afin d'avoir un meilleur résultat et gagner en temps. Par conséquent, la tonte se fait à partir des côtés vers le centre. La tonte suit alors une forme transversale. Le sens de coupe de la pelouse doit être diversifié afin que la hauteur de l'herbe soit égale. Il est cependant conseillé de redoubler de prudence pour tondre des pelouses situées sur des terrains en pente pour éviter le basculement de la tondeuse. Après la tonte, le reste d'herbe tondu doit obligatoirement être ramassé s'il n'a pas été finement broyé. Dans le cas contraire, ces résidus peuvent asphyxier la pelouse et l'empêcher ainsi d'avoir sa couleur verte.

MÉTHODE DE TONTE

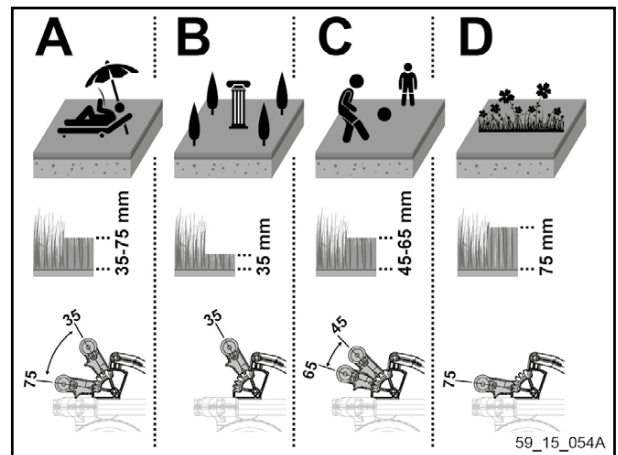
- Dégager les bords du terrain, si possible à la tondeuse, sinon à l'aide d'une débroussailluse.
- Tondre en effectuant des allers et retours transversaux (1), d'abord dans le sens de la longueur.
- Changer de sens transversal (2) en tondant ensuite dans le sens de la largeur.
- Penser à croiser légèrement sur le passage précédent pour atténuer les marques de tonte et obtenir une pelouse uniforme.



HAUTEUR DE COUPE

La hauteur de coupe dépend à la fois du type de pelouse qui a été semée et de l'aspect esthétique que l'on souhaite obtenir :

- Pour un gazon détente [A], (jardin familial), tondre à une hauteur de 35 à 75 mm.
- Pour un gazon d'ornement [B], (jardins de ville et de collectivités) tondre à une hauteur de 35 mm.
- Pour un gazon de sport [C], (stades, terrains de golf, zones de jeux), tondre à une hauteur de 45 à 65 mm.
- Pour un gazon type prairie [D], tondre à une hauteur de 75 mm.

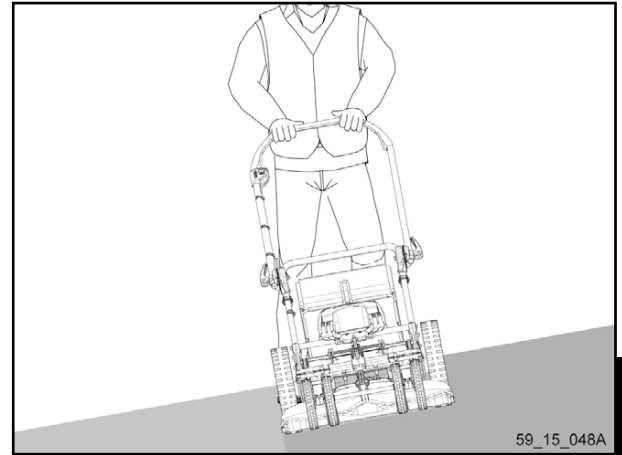


- **Veillez à ne pas couper plus d'1/3 de la hauteur de l'herbe à chaque tonte.**
- **Plus vous tondez ras, plus vous devrez tondre souvent.**
- **Plus vous tondez haut, plus le gazon pourra s'enraciner profondément.**

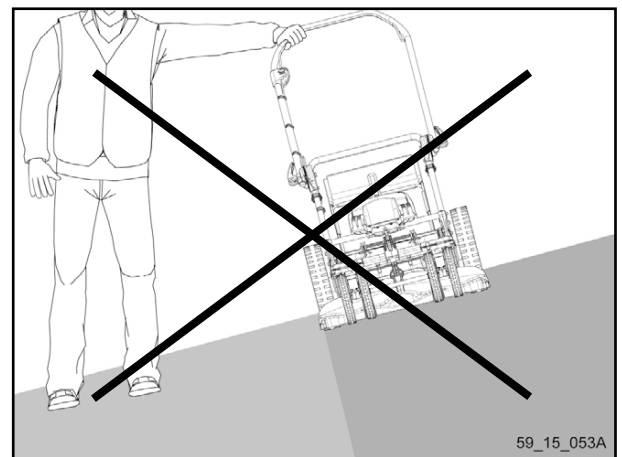
CONSEILS D'UTILISATION

PENTES

- Même si elles sont de plus en plus sécurisées, les tondeuses à gazons restent des machines dangereuses, c'est pourquoi il est préférable de tondre transversalement plutôt que de haut en bas pour les terrains en pente afin de ne pas risquer de basculer.

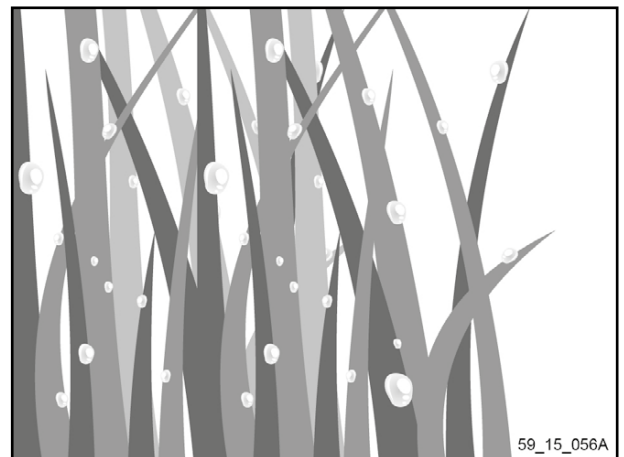


- Faire particulièrement attention lors des changements de direction sur un terrain en pente. Toujours adopter une position stable en maintenant la tondeuse à deux mains.
- Redoubler de prudence si la pelouse est glissante, vous pourriez alors perdre le contrôle de la tondeuse et vous blesser.



SOLS HUMIDES

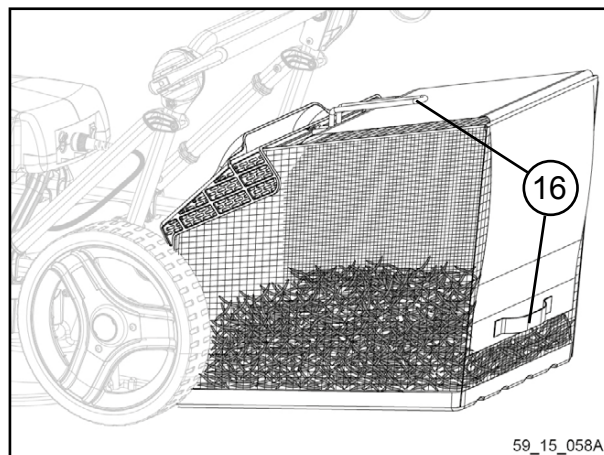
- Si vous tondez sur un sol détrempé, l'herbe humide pourrait alors faire forcer et caler votre tondeuse par bourrage dans le carter de coupe. Lorsque vous partez travailler le matin, il est donc préférable d'attendre l'assèchement de la rosée pour éviter de détériorer votre machine.
- Préférez autant que possible une utilisation par temps sec. Votre travail n'en sera que plus efficace, plus rapide, plus économe en énergie et moins contraignant pour votre machine.



CONSEILS D'UTILISATION

TONTE AVEC RAMASSAGE

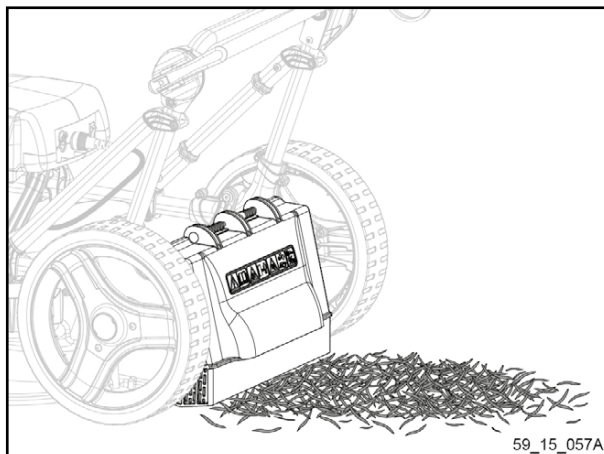
- L'utilisation du bac de ramassage permet d'avoir un gazon propre rapidement, sans avoir à faire un deuxième passage au rateau pour ramasser l'herbe coupée au sol.
- Le bac s'installe et se retire très facilement, sans outil, grâce à ses poignées (16).



Effectuer une tonte avec ramassage permet d'obtenir une pelouse nette et propre. Le risque de maladie du gazon est plus faible car les déchets ne se dégradent pas directement sur le sol.

TONTE SANS RAMASSAGE

- Cette tonte convient pour les gazons de type prairie où l'herbe est haute et irrégulière.
- Ce type de tonte permet de s'affranchir du vidage du bac de ramassage.



Il suffit d'enlever le bac de ramassage pour que l'herbe coupée soit éjectée à l'arrière de la tondeuse.

DÉCHETS DE TONTE

a. Les laisser sur place :

Pour un gazon d'agrément, il est possible de laisser les restes de tonte sur place si vous tondez très régulièrement, car la hauteur de coupe sera réduite et le gazon finement coupé.



La partie coupée ne doit toutefois pas excéder 2-3 cm !

b. Les composter :

L'herbe coupée peut être compostée, seule ou en mélange avec d'autres déchets du jardin et de la cuisine. Attention toutefois de ne jamais mettre plus de 5 cm de gazon frais dans un composteur car cette matière est très riche en azote, ce qui dégage de la chaleur et des mauvaises odeurs.



Si les volumes à composter sont trop importants , laissez sécher les restes de tonte une journée au soleil en les étalant au sol afin d'accélérer le processus de décomposition et empêcher le dégagement de mauvaises odeurs.

c. Les utiliser comme paillage :

Les déchets de tonte peuvent aussi être utilisés comme paillage. Pour cela, épandez-les sur 2 à 3 cm d'épaisseur au pied de vos cultures de légume (tomates, aubergines, haricots...), sur la terre nue de vos massifs, ou encore au pied des arbres et arbustes par exemple.



Ce "paillage" limitera l'évaporation pendant les périodes sèches et économisera l'arrosage.

d. Les transformer en cendres :

Il est également possible de brûler ces déchets afin d'en récupérer les cendres qui sont très riches en potasse. Elles peuvent ainsi être utilisées autour des massifs ou étalées dans votre gazon.



Règlementation française concernant le brûlage des déchets verts

Une circulaire a été adressée aux préfets le 18 novembre 2011 rappelant les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

Elle concerne à la fois les particuliers et les professionnels d'espaces verts qui sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par broyage sur place, par apport en déchetterie ou par valorisation directe.

Seul le préfet peut autoriser une dérogation à cette règle sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst)

Éléments concernés	Opérations	Fréquence				Difficulté	Notes
		Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Toutes les 50 heures	En cas de besoin		
Aspect général	Contrôle visuel	X	X			1	
	Nettoyage			X		1	
Poignées / Gâchettes	Fonctionnement	X				1	
Visserie (hors lames)	Serrage			X		1	
Carter de coupe	Nettoyage		X			1	Vérifier qu'aucun déchet n'encombre le carter de coupe ni ne gêne la rotation des lames.
	Visserie des lames	X				1	Vérifier le serrage de l'écrou qui maintient chaque couteau.
	Affûtage				X	2	Vérifier que les couteaux ne soient pas émoussés ou abimés.
Batterie	Ajustement	X				1	Vérifier que les couteaux soient perpendiculaires
	Se référer à la notice d'utilisation de la batterie						

Niveau de difficulté :
 1 = Réalisable par l'utilisateur
 2 = Réalisable par le distributeur agréé

ENTRETIEN

CONSEILS UTILES POUR UN ENTRETIEN SANS DANGER

L'entretien des différents éléments de la tondeuse est important, il garantira sa longévité et son utilisation.



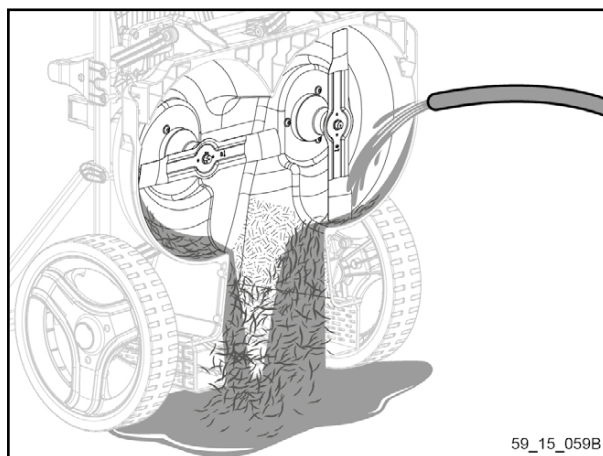
ATTENTION :

Toujours déconnecter la tondeuse de la batterie avant d'intervenir sur les lames de coupe.
Toujours éteindre et retirer la batterie avant de nettoyer la tondeuse au jet d'eau.
Toujours utiliser des produits certifiés conforme à votre tondeuse.
En cas de problème, se renseigner auprès du distributeur agréé.

CARTER

Effectuer un nettoyage intérieur et extérieur du carter après chaque séance de tonte :

- Basculer la tondeuse à la verticale.
- Gratter l'herbe collée à l'intérieur du carter avec un outil en bois ou en plastique en faisant attention de ne pas rayer le carter.
- Nettoyer le reste des résidus de tonte avec un jet d'eau sans pression.



59_15_059B



ATTENTION : Toujours porter des gants pour protéger mains et poignets qui vont côtoyer les lames de coupe de la tondeuse ! Risques de coupure.



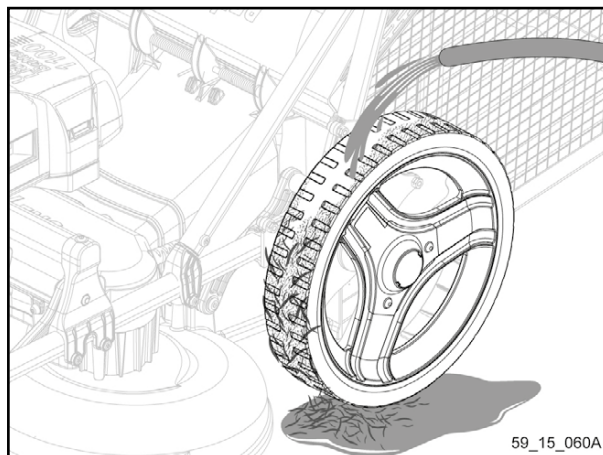
AVERTISSEMENT : Ne jamais utiliser de savon ou de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

ROUES

Les roues de la tondeuse sont particulièrement soumises à l'encrassement. Les brins d'herbe, de poussières et de résidus de tonte viennent se coller aux mécanismes et finissent par entraver la progression de la machine.

Effectuer un nettoyage des roues après chaque séance de tonte :

- Utiliser un jet d'eau pour décoller les particules agglomérées sur les roues.

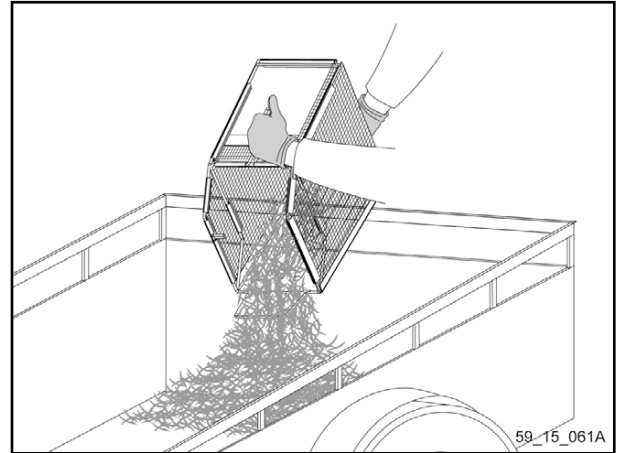


59_15_060A

BAC DE RAMASSAGE

Après utilisation, le bac de ramassage doit toujours être entièrement nettoyé au jet puis mis à sécher, retourné au soleil, pour tuer les germes éventuels de champignons et de maladies cryptogamiques.

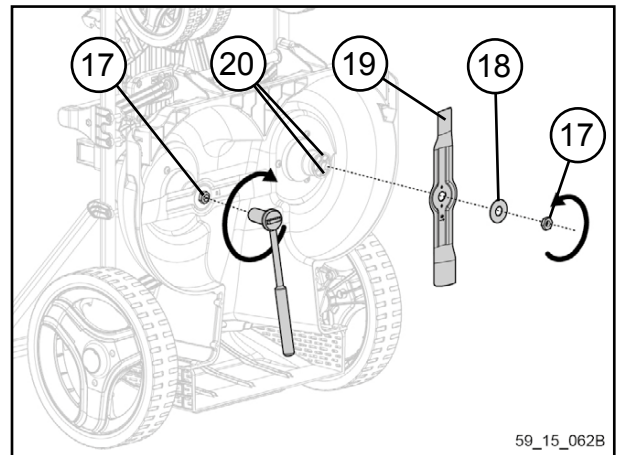
- Vider régulièrement le bac de ramassage durant la tonte et toujours s'assurer que le tissu aéré soit propre.
Le bon remplissage du bac est assuré par l'air brassé par la lame qui entraîne l'herbe dans le bac et s'échappe ensuite par ces aérations.



LAMES DE COUPE

Les lames de coupe assurent une coupe franche de l'herbe. Une tonte de qualité, c'est une lame qui tranche nettement le brin d'herbe sans l'arracher ni le broyer. Une lame tordue, usée ou perforée doit être changée. Effectuez pour chacune des lames les opérations suivantes :

- Incliner la tondeuse à la verticale.
- Dévisser puis enlever dans l'ordre l'écrou de 19 (17), la rondelle ressort (18) et la lame de coupe (19).
- Vérifier que les goupilles spiralées (20) ne soient pas endommagées. Si tel est le cas, les remplacer par des goupilles neuves.
- Affûter la lame à la lime douce en respectant le biseau, en ne limant que dans un sens, depuis l'intérieur de la lame vers l'extérieur, en un ou deux passages.
- Vérifier que la lame soit bien équilibrée.
- Remonter la lame en respectant le sens du montage avec un couple de serrage de 35 Nm



ATTENTION ! Toujours déconnecter la tondeuse de la batterie avant d'intervenir sur les lames.

CHANGEMENT DE PIÈCES

Ces pièces doivent être changées à titre préventif ou au minimum tous les ans :

1– Kit entretien lames Rasion ramassage, réf : 131404

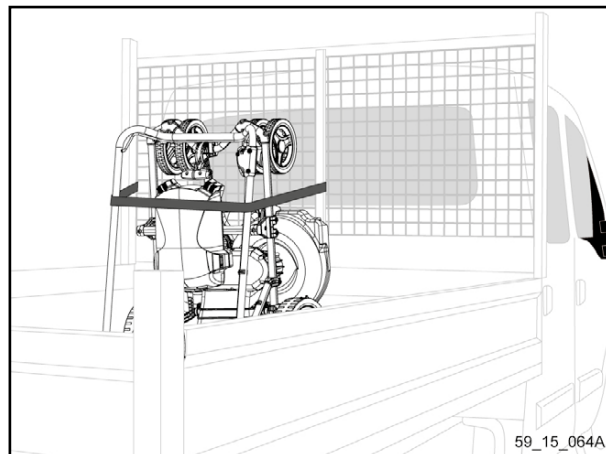
Ou

2– Kit entretien lames Rasion universel, réf : 134104

TRANSPORT/STOCKAGE

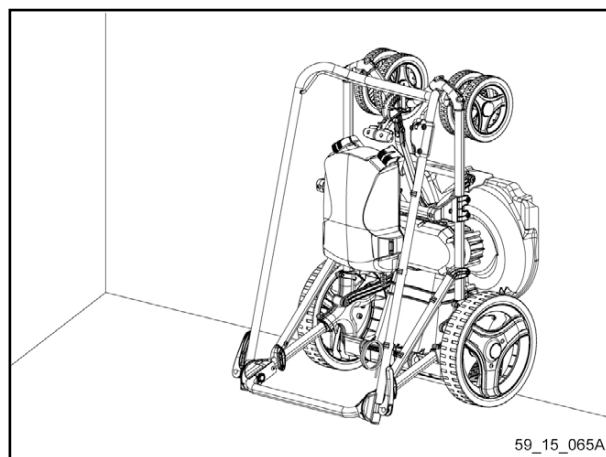
TRANSPORT

- Vérifier que la batterie (15) soit éteinte, bouton d'allumage basculé sur '0'.
- Déconnecter la batterie de la tondeuse.
- Pour réduire l'encombrement de la tondeuse lors du transport, replier le guidon en respectant l'ordre inverse de montage et la positionner soit à la verticale, soit à l'horizontale.



STOCKAGE

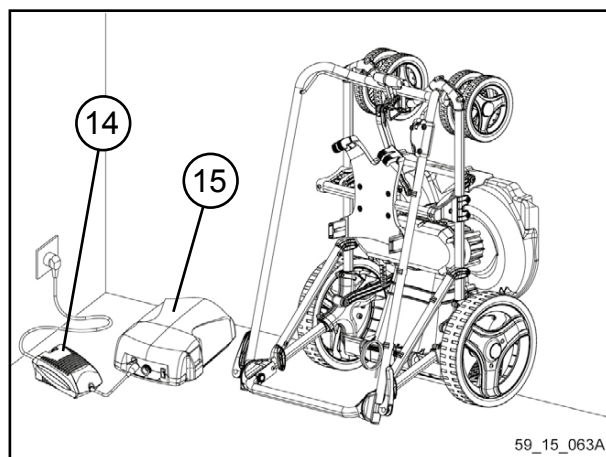
- Stocker la tondeuse dans un endroit abrité et au sec.
- Vérifier que la batterie (15) soit éteinte, bouton d'allumage basculé sur '0'.
- Déconnecter la batterie de la tondeuse.
- Pour réduire l'encombrement de la tondeuse lors du stockage, replier le guidon en respectant l'ordre inverse de montage et la positionner soit à la verticale, soit à l'horizontale.



STOCKAGE HORS SAISON

Avant de remettre la tondeuse pour l'hiver, penser à la faire réviser annuellement par un Spécialiste Agréé !

- Vérifier que la batterie (15) soit éteinte, bouton d'allumage basculé sur '0'.
- Déconnecter la batterie de la tondeuse.
- Déclipser et retirer la batterie de son support.
- Recharger la batterie à l'aide de son chargeur (14) en suivant les instructions décrites dans sa notice d'utilisation.
- Stocker la batterie dans un endroit hors gel.

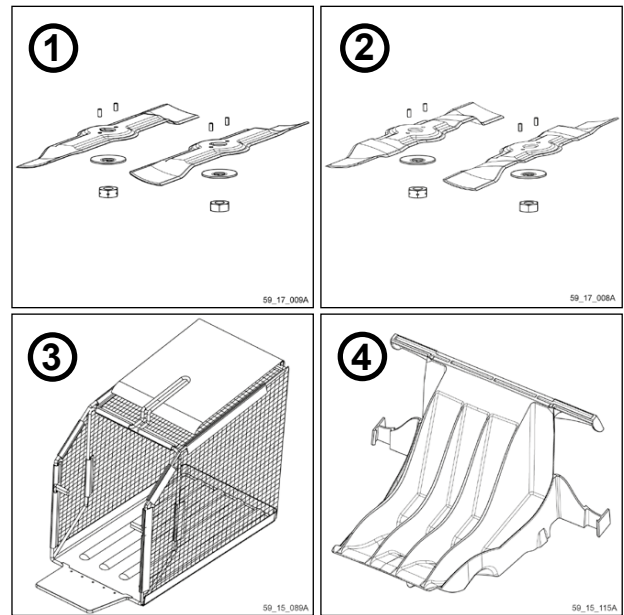


REMARQUE :

Faire réviser la tondeuse toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.
Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.

ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

- 1– Kit entretien lames Rasion ramassage, réf : 131404
- 2– Kit entretien lames Rasion universel, réf : 134104
- 3– Bac de ramassage, réf : 120270
- 4– Kit Mulching (option) : 57154



! ATTENTION ! Toujours déconnecter la tondeuse de la batterie avant d'intervenir sur les lames.

Problème	Vérification	Cause probable	Action possible
La tondeuse ne démarre pas	Les diodes sont éteintes	Batterie éteinte	Basculer le bouton de la batterie sur 'I'
		Batterie déchargée	Recharger la batterie
		Batterie HS ou Batterie avec un connecteur gris / noir	Changer la batterie
		Mauvaise connection avec la batterie	Vérifier le câble d'alimentation Vérifier les connections (outil et batterie) Les nettoyer à l'air comprimé si besoin Répéter la manipulation si besoin
La tondeuse fonctionne par intermittence	Les diodes sont allumées	Commande défectueuse	- Eteindre la batterie - Débrancher puis rebrancher le câble d'alimentation - Redémarrer la batterie
		Carter de coupe bloqué	- Eteindre la batterie - Nettoyer l'intérieur du carter - Redémarrer la batterie
		Défaut interne	Contactez votre revendeur agréé
		Les interrupteurs Marche/Arrêt sont défectueux	Contactez votre revendeur agréé
La tondeuse fonctionne par intermittence	Les diodes sont toujours allumées	Carter de coupe encrassé	- Eteindre la batterie - Nettoyer l'intérieur du carter - Redémarrer la batterie
		Câble électrique endommagé	Contactez votre revendeur agréé

 **ATTENTION ! Toujours déconnecter la tondeuse de la batterie avant d'intervenir sur les lames.**

Problème	Vérification	Cause probable	Action possible
La tondeuse ne coupe pas l'herbe		Herbe trop haute	Augmenter la hauteur de coupe
		Carter de coupe bouché	- Eteindre la batterie - Nettoyer l'intérieur du carter - Redémarrer la batterie
		Vitesse de rotation des lames trop faible	Augmenter la vitesse de rotation des lames
		Bac de ramassage plein	Vider le bac de ramassage
La tondeuse s'arrête		Lames endommagées ou émoussées	Affûter ou remplacer les lames
	Les diodes sont allumées	Tondeuse en surchauffe	- Laisser refroidir la tondeuse - Réduire la vitesse de la tondeuse - Augmenter la hauteur de coupe de la tondeuse
	Les diodes sont éteintes	La batterie est déchargée	Recharger la batterie à l'aide de son chargeur
La batterie fait des bip	1 bip long + 1 bip court	Alarme surcourant	Herbe trop haute ou trop dense
	1 bip long + 2 bip court	Alarme température tondeuse élevée	Laisser refroidir la tondeuse
	1 bip long + 3 bip court	Alarme surtension ou sous-tension	Batterie déchargée ou endommagée
	1 bip long + 4 bip court	Alarme sécurité blocage	Eteindre la batterie / Débloquer les lames et/ou nettoyer le carter / Redémarrer la batterie
	1 bip long + 5 bip court	Alarme moteur	Contactez votre revendeur agréé
	1 bip long + 6 bip court	Alarme gâchette	Câble guidon endommagé Contactez votre revendeur agréé

Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article XX, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Garantie légale de conformité

Article L.211-4 du Code de la consommation « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci est mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité »

Article L.211-5 du Code de la consommation « Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L.211-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

Garantie commerciale

Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées qui relèvent de garanties commerciales particulières plus longues définies dans la notice d'utilisation de chaque produit remis à la livraison.

Durée de la garantie

Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

Mise en oeuvre de la garantie commerciale

Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

Pour que la déclaration de mise en service soit effective, le DISTRIBUTEUR s'engage, à joindre à la déclaration de mise en service qui sera faite sur le site www.pellenc.com la carte de garantie présente dans chaque emballage d'outil ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs dûment daté(e) et signé(e) par le client utilisateur.

Service après-vente payant

Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

Engagements qualité

Le DISTRIBUTEUR s'engage à respecter les engagements qualités suivants :

Indiquer par écrit au moment de l'achat de l'outil par le client utilisateur, le coût de la livraison si le produit doit être livré.

Indiquer au client utilisateur par écrit, le coût de la mise en service au moment de l'achat de l'outil si cette dernière est payante

Indiquer au client utilisateur par écrit, le coût de la formation utilisateur, dans le cas de machines de récolte automotrices, au moment de l'achat de l'outil si cette dernière est payante

Fournir au client utilisateur des précautions, consignes de sécurité, et risques liés à l'utilisation des produits PELLENC, tels que mentionnés dans chaque notice d'utilisation et plus généralement à lui fournir toute information, conseil et mise en garde liés à l'utilisation des produits PELLENC.

Remettre les dites notices d'utilisation au client utilisateur au moment de la remise du bien ou lors de la mise en service lorsque cette dernière est prévue.

Effectuer une présentation des fonctionnalités de l'outil, au moment de la mise en service.

Énumérer les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires lors de l'utilisation du produit concerné lors de la mise en service.

**NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIER LA TONDEUSE OU LA BATTERIE, SOUS PEINE D'ANNULATION DE LA GARANTIE.
FAITES APPEL À UN RÉPARATEUR AGRÉÉ.**

MATÉRIEL BREVETÉ

• **PELENC** se réserve le droit d'apporter à ses matériels toute modification de conception et de fabrication qui serait de nature à les faire progresser dans la voie de la **PERFECTION**.

Roger PELENC
Président Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	TONDEUSE A GAZON		
FONCTION	TONDRE LE GAZON		
NOM COMMERCIAL	RASION		
TYPE	RASION		
MODÈLE	<input type="checkbox"/> BASIC	<input type="checkbox"/> EASY	<input type="checkbox"/> SMART
N° DE SÉRIE	59Q00001 - 59Q49999 59R00001 - 59R49999 59S00001 - 59S49999		

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES AUTRES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :

- 2006/42/CE directive machine
- 2014/30/UE Directive CEM
- 2003/10/CE Directive Bruit
- 2002/44/CE Directive Vibrations
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2012/19/UE Directive DEEE

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES EN PARTIE OU EN TOTALITÉ :

- NF EN 836/A4:2011
- EN ISO 60335-1
- EN ISO 60335-2-77

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{wAm}	94	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{wAg}	96	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

FAIT À PERTUIS, LE 11/01/2017
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



